

	<p align="center">Fédération Sportive et Gymnique du Travail</p> <p align="center">COMMISSION CYCLISTE DE LA HAUTE-GARONNE</p> <p align="center">10, boulevard Marcel Dassault - 31770 COLOMIERS</p> <p align="center">Tél : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44</p> <p align="center">e-mail : fsgt.31@free.fr – site internet : http://www.fsgt31.fr</p>
---	---

Compte rendu réunion Clubs du 2 février 2015

Présents : TROUVÉ Jean-Claude(TOAC), NADAUD Dominique et PELLIER Jean-Olivier(UC31), DUBOS Alain(CCL), MASSE René(ACT), RIMONT Marie-Jeanne et René(ASV), MARQUIER Sylvie(BOC), PAUL Fabrice(BVS), BERNOU Jean-Claude(CCC), MOUISSET Max et BOUSCAREN Jean(FVC), PUGNET Alain et FAURESSE Jérôme(TOAC), DAURIAC Alain(VCRo), GUIRAUD Alain(ACA), BAUDEIGNE Fabien (Vél'occ), FONTAINE Patrick(USCC), MALABOUCHE Pierre, CABOT Guillaume(TCM) SZEWE Franck et Loïc(EVC), MONIE Jean-Pierre(VCP), PINA Jean-Claude, ROSSE Olivier, TESSAROTTO Guy, FOURREAUX Éric, ABELLAN Georges, DEFREITAS Serge, SARTORI Jérôme(tous du CPRS), HUBSCHWERLIN Philippe et LOPEZ Antoine(RSC), ABELLAN M.F(PCC) et Philippe BRIANÇON de la Mairie de Colomiers.

Excusés : Delouée Jérôme (Team G.S.O) DEJEAN Georges(SGCC), GOUZE Xavier(USCC), PELFORT Ghislaine et Serge(TVC), TURROQUES Roman(ASV), NARDO Nicolas(TOAC).

Absents : A.S.M, C.O.C, L.E.C, L.L.C, S.A.O, U.S.F.

Jean-Claude Trouvé présente les condoléances de la commission cycliste à Alain Pugnet et Roman Turroques. Dominique Nadaud y associe Alain Duffau.

Honneur à nos représentants au Fédéral de Cyclo-Cross :

Afin de libérer Philippe Briançon adjoint aux sports de la Mairie de Colomiers, il est tout d'abord fait honneur aux licenciés qui ont représentés notre département au fédéral de cyclo-cross.

Patrick Fontaine remercie Philippe Briançon pour sa présence et la Ville de Colomiers pour sa participation à la vie de notre fédération. Il rappelle ensuite le déroulement du fédéral et l'excellente prestation de l'ensemble de nos représentants, sans oublier de remercier les différents accompagnateurs qui ont, à leur façon, participé à ces résultats. Ces derniers sont appelés, les champions se voient remettre un trophée et posent pour la photo rituelle avec des représentants de la commission et le maire adjoint aux sports.

L'adjoint aux sports prend la parole. Il exprime ses remerciements et félicitations, en rappelant qu'il a eu l'occasion d'être un licencié de la fédération et nous assure d'être à notre écoute.

On ne peut que regretter l'absence de quelques-uns des participants à ce fédéral et de certains clubs.

POINT SUR ADHESIONS ET LICENCES 2015 :

Dominique Nadaud annonce qu'à ce jour, seulement la moitié environ des licences 2014 a été renouvelée et que certains clubs n'ont toujours pas reconduit leur affiliation. Le début de saison est proche et les retardataires risquent de ne pas être en possession de leur licence pour la première course, si les demandes ne parviennent pas à la commission au plus tard semaine 8.

Il est rappelé à tous que depuis début février il n'y a plus de couverture d'assurance pour les retardataires.

Question d'Olivier Rossé : Comment faire pour obtenir un timbre de catégorie pour l'ensemble de mes licenciés ?

Réponse : **La commission va examiner ta demande et te transmettra la démarche à suivre.**

CALENDRIER ROUTE 2015 :

Le Calendrier prévisionnel est remis aux présents. Quelques dates sont toujours en attente d'une épreuve, surtout en juillet.

Concernant la nocturne de Balma, Le BOC est en attente de rencontrer la Mairie de Balma avant de pouvoir confirmer la date.

Il est rappelé aux clubs que les courses organisées sous l'égide de notre fédération ne doivent être inscrites qu'au seul calendrier F.S.G.T.

En absence d'accord avec les autres fédérations, les clubs ont la possibilité d'accueillir des **non - licenciés F.S.G.T**, sous réserve d'avoir souscrit auprès de notre **siège**, une assurance complémentaire. Dans le cadre de la révision du nouveau règlement qui va être soumis à l'approbation des membres de la commission, lundi 9 février, cet accueil ne pourra se faire qu'avec présentation de la carte d'identité et d'un certificat médical permettant le cyclisme en compétition.

L'organisation des courses est l'affaire de tous. Certains clubs, de par leur structure ou le nombre de licenciés ne peuvent, seuls, assurer l'organisation d'épreuves. Mais, ces clubs peuvent se réunir, ou proposer leur aide aux autres clubs.

Sans les bénévoles pour faire signaleurs ou commissaires, il ne peut plus y avoir de courses. Les clubs doivent donc faire tout leur possible pour participer et mettre à disposition des commissaires habituels des appuis.

Olivier Rossé : Qu'avez-vous prévu pour les commissaires ?

Alain Dubos : Ils vont être équipés d'un gilet distinctif.

Olivier : C'est tout ? C'est insuffisant. Il faut leur permettre de travailler dans de bonnes conditions. La commission doit investir dans un barnum, de l'éclairage pour les nocturnes, d'un compte-tours, d'un podium.

Alain Guiraud : Il serait bien d'avoir aussi une arrivée verticale.

Un débat animé s'instaure. La majorité de la salle souhaite une mise en valeur de nos épreuves et de l'image de marque de notre fédération.

Pour répondre à un tel cahier des charges, La Commission doit s'équiper et à charge de chaque organisateur de récupérer le matériel et de le rendre en bon état.

Alain Guiraud fera une proposition à la commission pour l'achat d'une arrivée verticale. La sous-commission route examinera les autres points (Barnum, podium, compte-tours éclairage pour les nocturnes...).

Un cahier des charges relatif à l'organisation d'une épreuve est remis aux participants, lesquels voudront bien nous faire part de leurs éventuelles observations. Les clubs qui ne l'auraient pas en mains peuvent le demander à la commission.

QUESTIONS DIVERSES :

Fabien Baudeigne est interrogé sur l'avancement du site.

Il nous confirme que l'hébergeur a été arrêté et que l'équipe communication œuvre pour que le site soit opérationnel dès le début de saison.

Une fois ce site créé, il faudra le faire vivre. La seule sous-commission communication ne pourra assumer cette charge. Il convient que tous les clubs s'investissent dans la démarche et si tous ne pourrions accéder à la mise en ligne, tous peuvent apporter de quoi le faire vivre (Photos, textes.....)

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée pour un moment de convivialité autour d'un pot.

Rédacteur : A.Dubos.

Prochaines réunions :

Lundi 9 février, 20h30 Maison de la FSGT : Membres de la Commission cycliste pour validation du règlement Midi-Pyrénées.

Samedi 14 Février, 9 heures Maison de la FSGT : Matin, présentation logiciel classement et après-midi, visite site fédéral cyclo-cross Flourens.

Lundi 2 Mars : Réunion Clubs – 20h30 maison de la FSGT.

Pièce jointe : Calendrier prévisionnel route et commissaires.